



Gouvernement du Québec
Ministre des Transports
Ministre responsable de la région de la Mauricie

Gatineau **IRIE**

Reçu le : 2007-11-05
Original : Maire
Copie : M. F. par Filion
 Shelley K. Morin
 M. F. Renaud
Dossier no : 1221-21
annexes 08/01/07

Québec, le 31 octobre 2007

Monsieur Marc Bureau
Maire
Ville de Gatineau
25, rue Laurier, case postale 1970
Succursale Hull
Gatineau (Québec) J8X 3Y9

282

DA7

Projet d'élargissement du chemin Pink entre la
rue de la Gravité et le corridor Deschênes à
Gatineau

6211-06-127

Monsieur le Maire, *Bureau*,

À la suite de notre lettre du 24 novembre 2006 et des différents échanges qui ont suivi relativement à la demande de financement pour les études environnementales nécessaires à la réalisation du projet d'élargissement à quatre voies du chemin Pink, j'ai le plaisir de vous informer que j'accorde à la Ville de Gatineau une subvention maximale de 250 000 \$ pour la réalisation de ces études.

À cet égard, un montant de 100 000 \$ vous est alloué au cours de la présente année 2007-2008 et de 150 000 \$ pour l'année 2008-2009. En conséquence, ces études devront être terminées au plus tard le 31 mars 2009, date limite pour soumettre les pièces justificatives. Après cette date, la subvention deviendra nulle et sans effet.

Pour toute information relativement au détail des dépenses admissibles, à la procédure à suivre pour bénéficier de cette aide financière et aux documents à remplir pour recevoir le remboursement, je vous invite à communiquer avec monsieur Jacques Filion, directeur de l'Outaouais, au numéro 1-819 772-3107, poste 261.

Par ailleurs, je vous demande de convenir avec le responsable susmentionné des modalités d'annonce publique de ces études.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julie Boulet
Julie Boulet